

ECT INDUSTRIES
Société anonyme au capital de 1.884.169,15 euros
Siège social : ZI des Richardets, 11, boulevard Champy
93160 Noisy-Le-Grand
394 020 903 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU 23 JUIN 2010

Messieurs, Mesdames,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et aux Statuts de notre Société, à l'effet de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ;
- d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009;

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes de la société conformément aux dispositions légales en vigueur.

1. RAPPORT D'ACTIVITE

1.1 RESULTATS DE L'ACTIVITE

Le Groupe ECT/BAYO a réalisé sur l'exercice 2009 un chiffre d'affaires consolidé de 24.099 K€, soit une augmentation de 20,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net du groupe après impôts et participation s'élève à 1.489 K€, soit une augmentation de 23,3 % par rapport à l'exercice 2008.

Le résultat financier du groupe s'établit à -215 K€ du fait de couvertures moins favorables sur le dollar US.

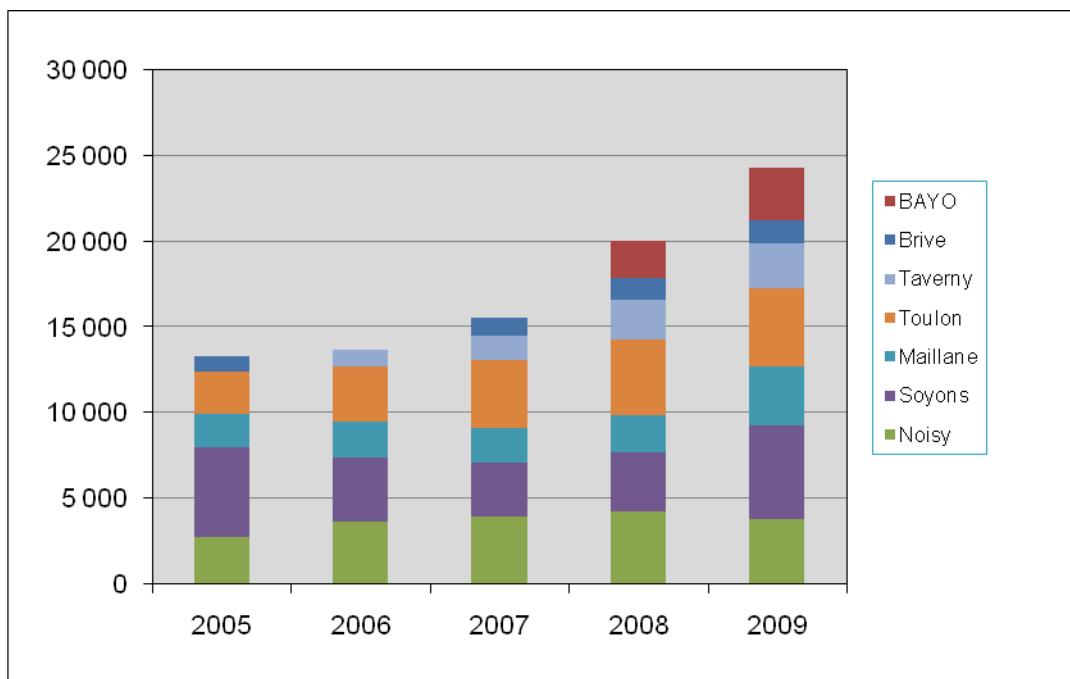
1.2 ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE

La répartition et l'évolution de l'activité par établissement sont les suivantes¹ (données consolidées):

Répartition Chiffres d'affaires en K€

Etablissement	2005	2006	2007	2008	2009
		après TUP			
Noisy	2 773	3 622	3 970	4 267	3 816
Soyons	5 196	3 788	3 122	3 404	5 420
Maillane	1 929	2 058	1 994	2 217	3 420
Toulon	2 502	3 186	3 973	4 343	4 600
Taverny		999	1 424	2 308	2 584
Brive	880		1 003	1 317	1 379
BAYO				2 119	3 037
Hors établissement	179	194		96	331
Elimination interco	-421			-120	-488
Chiffre d'affaires	13 038	13 847	15 485	19 951	24 099

¹ Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés



Ces tableaux montrent :

- La progression soutenue de l'ensemble des activités de service (Brive, Maillane, Taverny), qui sont des activités récurrentes ;
- Une légère progression des ventes d'équipements aéronautiques sur l'établissement de Toulon;
- Un ralentissement des ventes d'équipements sols (Grues mobiles, signalisation SNCF) sur le site de Noisy ;
- La forte croissance des ventes de systèmes sur le site de Soyons.

Si l'on décompose cette activité par domaines ou produits, la répartition est la suivante² :

Domaine	Produit	2005 (b)	2006 (a) (après TUP)	2007 (a)	2008(b)	2009(b)
Systèmes	dont DMS ⁽¹⁾	2 464	359	432	436	737
	dont JVN ⁽²⁾	2 576	3 370	2 655	2 576	4 572
	dont DTS ⁽³⁾					60
	dont Géolocalisation ⁽⁴⁾				764	1 023
Total Systèmes		5 040	3 729	3 087	3 776	6 392
variation		60%	-26%	-17%	22%	69%
part		39%	27%	20%	19%	27%
Equipements		3 279	3 465	5 589	6 730	5 601
variation		50%	6%	50%	20%	-17%
part		25%	25%	36%	34%	23%
Services		4 719	6 653	6 810	9 445	12 106
variation		9%	41%	9%	39%	28%
part		36%	48%	44%	47%	50%
Total		13 038	13 847	15 485	19 951	24 099

(a): selon les comptes affichés dans les comptes sociaux

(b) : selon les comptes consolidés

⁽¹⁾ DMS : Système d'enregistrement de paramètres pour hélicoptères

⁽²⁾ JVN : Système d'adaptation des aéronefs pour l'utilisation de jumelles de vision de nuit

⁽³⁾ DTS: Système de transmission de données par satellite

⁽⁴⁾ Géolocalisation: Cartographie IGN et systèmes de positionnement

L'activité équipements (Toulon, Noisy) a reculé de 17%, cette baisse affectant principalement les moyens sols (Grues mobiles, signalisation SNCF) qui ont subi des retards ou annulations de commandes imputables à la crise.

L'activité services du groupe a progressé de 28%.

Les activités systèmes d'ECT ont progressé de 69% pour l'ensemble consolidé ECT/BAYO. Cette hausse est notamment liée à la très forte croissance des ventes de systèmes liés à la vision nocturne.

Les premiers DTS ont été vendus au cours du second semestre 2009.

La part de l'export direct dans les ventes du Groupe en 2009 est en progression et s'établit à 43,5%, contre 30,1% en 2008.

² Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

Les principaux clients d'ECT sont présentés ci-dessous³ :

Chiffre d'affaires par client

Client	2007	2008	2009	Part 2009
EUROCOPTER	3 156	3 762	3 994	17%
MOD MAROC	786	1 036	3 157	13%
CASA	1 556	1 650	1 751	7%
ARMEE DE L'AIR	931	1 565	1 388	6%
Armée de Terre F	1 944	967	1 355	6%
EUROPAVIA	139	250	953	4%
THALES	939	936	685	3%
EADS Défense Sécurité	260	513	522	2%
SNCF	633	1 523	492	2%
MOD CHYPRE	25	57	399	2%
SAGEM	1	9	309	1%
AIR FRANCE	255	268	299	1%
SABENA	68	43	262	1%
HAL INDE	203	77	261	1%
SECAN SYSTEME	158	192	251	1%
EUROTRADIA	18	174	246	1%
DURISOTTI	356	143	193	1%
TEREX PPM	402	414	190	1%
Autres	3 655	6 374	7 393	31%
TOTAL	15 485	19 951	24 099	100%

Le groupe **EADS** au travers d'EUROCOPTER et de CASA reste le client majeur. Il concerne tous les sites et toutes les branches d'activité : vision nocturne, équipements, maintenance.

Le chiffre d'affaires réalisé avec le Ministère de la Défense marocain a connu une croissance soutenue en 2009.

1.3 EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2009

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en mars 2009 concernant la période du 1 janvier 2006 au 31 décembre 2007 et portant sur l'ensemble des déclarations fiscales de la société.

La notification adressée a été acceptée par ECT Industries. Le redressement proposé se détaille comme suit :

- 66 K€ au titre des droits en matière de TVA ;
- 3 K€ au titre des intérêts de retard.

Hormis ce contrôle fiscal, aucun événement particulier n'est à signaler concernant l'exercice social 2009.

³ Données de gestion non tirées des États Financiers vérifiés

1.4 DEVELOPPEMENTS

Au total, 34 ingénieurs salariés participent aux études conduites au sein d'ECT. Ces ingénieurs sont répartis dans cinq bureaux d'études (Emerainville, Noisy, Soyons, Toulon et BAYO) et l'ensemble du personnel concerné représente 50 personnes soit 32% de l'effectif global. De plus certaines études nécessitent le concours de prestataires de services extérieurs. En moyenne 2 ingénieurs supplémentaires sont ainsi mis à contribution.

La valeur brute consolidée au 31 décembre 2009 des études immobilisées est de 2.011 K€, la valeur nette est de 1.057 K€ contre 1.661 K€ en valeur brute et 950 K€ en valeur nette au 31 décembre 2008.

Les principaux développements conduits sur l'exercice ont concerné les sites d'Emerainville, Soyons, Toulon ainsi que la filiale BAYO.

1.4.1 Jumelles de vision nocturne

La société a développé des solutions pour modifier des hélicoptères civils afin de les rendre compatibles au pilotage avec jumelles de vision nocturne. Ces développements ont conduit à l'obtention des tous premiers agréments (STC) délivrés par l'Agence Européenne de certification et concernant plusieurs types d'hélicoptères

1.4.2 Enregistreur de paramètres

Les développements conduits sur les systèmes d'enregistrement de paramètres se sont poursuivis afin d'élargir la gamme du « BRITE SAVER ». Sept STC nouveaux ont été acquis par la société lors de l'exercice.

1.4.3 Transmission de données par satellites

Le « DTS » ou système de transmission de données par satellite pour aéronef a commencé à être commercialisé au deuxième semestre 2009 Plusieurs hélicoptères et avions sont équipés et suivis en temps réel permettant ainsi un retour d'expérience nécessaire à l'amélioration du système.

Les développements en cours visent à compléter et améliorer les fonctionnalités du système.

1.4.4 BAYO

L'activité de Bayo s'est maintenue dans ses deux domaines principaux : les services pour l'aéronautique et les solutions de cartographie. C'est dans ce dernier domaine que sont poursuivies les activités de développement en particulier celles menées au profit du système DTS.

1.5 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

L'exercice 2010 a débuté avec un carnet de commande pour ECT de 14.669 K€, déduction faite du marché DGA pour les JVN⁴, contre 14.265 K€ au 1^{er} janvier de l'année précédente.

Le carnet de commande ECT/BAYO atteint 14.989 K€ au 1^{er} janvier 2010, contre 14.332 K€ au 1^{er} janvier de l'année précédente.

Hors croissance externe, les prévisions et estimations annoncées lors de l'introduction en bourse en 2006 restent d'actualité, soit une augmentation du chiffre d'affaires consolidé pour le prochain exercice de près de 10%.

⁴ Cf. paragraphe 3.4

2. DONNEES FINANCIERES CONSOLIDEES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes que nous soumettons à votre approbation.

2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

L'ensemble des méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, est utilisé par le groupe.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

2.2 Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos le 31 décembre 2008. Les deux périodes peuvent donc être valablement comparées.

2.3 Bilan

Le total net de l'actif est de 21.495 KEURO.

2.4 Compte de résultat

Au 31 décembre 2009,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 24.099 KEURO.
- Le total des produits d'exploitation était de 25.850 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 23.793 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 2.058 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à -215 KEURO
- Le résultat exceptionnel à -273 KEURO.

Le résultat net au 31 décembre 2009 se traduit par un **bénéfice de 1.489 KEURO**.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

3.1 Mise en place de l'intégration fiscale avec BAYO

Une convention d'intégration fiscale avec la société Bayo a été mise en place à compter du 1^{er} janvier 2010.

3.2 Acquisition de la société e-Track Systems

La société a acquis 100% du capital de la société e-Track Systems le 1^{er} janvier 2010 pour un prix d'acquisition de 300 K€ versé en numéraire.

La société basée à Santeny (94) développe, fabrique et commercialise des systèmes de tracking (transmission automatique de position) et de communication par satellite utilisables sur l'ensemble de la planète. Son activité touche aujourd'hui essentiellement les grands événements sportifs tels que les rallyes, raids et courses à la voile.

En associant les balises d'E-track, le DTS et les développements cartographiques de sa filiale BAYO, le groupe ECT Industries dispose ainsi d'une gamme étendue de solutions pour la géolocalisation dont le marché est en forte croissance en particulier celui lié à la surveillance et à la sécurité des biens et des personnes.

ECT Industries a contracté un emprunt de 600 K€ sur 5 ans dans le but de financer cet achat ainsi que le développement de nouveaux produits de tracking.

La contribution au CA 2010 est estimée à 1 M€.

3.3 Modification du capital social

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 14 avril 2010 a procédé à une augmentation du capital pour attribution d'actions gratuites aux salariés, portant le nombre d'actions de 1.189.596 à 1.215.593 actions.

Dans ce cadre, votre Conseil a décidé, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier comme suit l'article 6 – Capital social – des statuts de la société :

« Article 6 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION HUIT CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE CENT SOIXANTE NEUF EUROS ET QUINZE CENTIMES (1.884.169,15) euros.

Il est divisé en 1.215.593 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1,55 euros chacune. »

3.4 Perte du marché passé en 2007 avec la DGA

La société avait été retenue en 2007 dans le cadre d'un marché de fourniture de jumelles de vision nocturne pour la DGA. Les jumelles spécifiées à très haut niveau de performances devaient comprendre des tubes dits de troisième génération délivrés uniquement par les USA au travers de distributeurs agréés.

Pour réussir ce marché, la société s'était appuyée sur une société israélienne spécialiste du domaine et capable selon ses engagements de procurer les tubes dans des délais acceptables et à un coût satisfaisant.

Malheureusement, malgré de nombreuses relances et rappels les tubes fournis n'ont pas été acceptés par la DGA. Une tentative de trouver un autre fournisseur pour satisfaire les exigences du marché n'a pas été acceptée par la DGA qui a notifié à la société le 8 février 2010 la résiliation du marché aux torts de la société. Cette décision peut entraîner le remboursement en totalité ou partie des avances et acomptes perçus.

Au regard de cette décision, les encours concernant ce marché ont été dépréciés.

Un mémoire de réclamation a été adressé à la DGA afin de justifier une demande de non remboursement des acomptes.

Un contentieux est engagé avec la société israélienne pour tenter de lui faire reprendre la totalité du matériel qui lui a été acheté dans le cadre de ce marché et de lui faire rembourser les acomptes versés.

4. FACTEURS DE RISQUES

4.1 Progrès réalisés et/ou Difficultés rencontrées

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans le déroulement de cet exercice.

4.2 Risque d'actions

Le groupe n'a pas procédé à des investissements en actions hormis les 31.858 actions d'autocontrôle acquises. En conséquence, il n'est soumis à aucun risque d'actions.

4.3 Risques de taux

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

4.4 Risque de change

Au 31 décembre 2009, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 13 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2009 s'élevaient respectivement à 6 KUSD et 709 KUSD.

Au 31/12/2009	Dollars américains
Passifs financiers	709
Actifs financiers	19
Position nette avant gestion	690
Hors bilan	-
Position nette après gestion	690

5. GOVERNANCE D'ENTREPRISE

5.1 Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil d'administration du 2 avril 2008 a attribué 5997 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur nominale de 1,55 euros au Président Directeur Général d'ECT Industries. Ces actions, définitivement acquises le 2 avril 2010, devront être conservées par son propriétaire pendant deux ans.

5.2 Liste des mandataires sociaux

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2006 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui se tiendra au cours de l'année 2012 :

- Bernard DESFORGES, né le 12/11/1924, également administrateur de COGEPAR
- COGEPAR représentée par Henry GROS, né le 04/03/1948, administrateur de COGEPAR et de SOVAREX SAS et représentant de COGEPAR Administrateur de FOURNITURES HOSPITALIERES SAS
- Jean-Claude de la TRIBOUILLE, né le 20/08/1926, sans autre mandat
- Michel BARBIER de CHALAIS, né le 09/11/1934, sans autre mandat
- Pierre MAILLARD, né le 03/08/1948, Président du Conseil d'administration, gérant d'e-Track Systems à compter du 01/01/2010

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2007 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et qui se tiendra au cours de l'année 2013:

- Benoit MONTANIE, né le 23/02/1949, sans autre mandat
- Christian SIMONET, né le 27/06/1963, sans autre mandat

Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 janvier 2009 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et qui se tiendra au cours de l'année 2014:

- Pierre POTET, né le 29/12/1960, Président du CA de FLIR ATS France SA, Président du Conseil de Surveillance de EOLITE SAS, Administrateur de PEGASE SYSTEMS SA et Administrateur de QUANTEL SA

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX 2009

Les comptes sociaux ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et de présentation que celles utilisées en 2008.

6.1 Bilan

Le total net de l'actif est de 18.633 KEURO.

6.2 Compte de résultat

Au 31 décembre 2009,

- Le chiffre d'affaires net s'élève à 21.549 KEURO. La part **export direct** du chiffre d'affaires d'ECT est de 45%.
- Le total des produits d'exploitation était de 22.811 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 20.467 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 2.344 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à -103 KEURO
- Le résultat exceptionnel à -196 KEURO.

Le résultat net au 31 décembre 2009 se traduit par un **bénéfice de 1.651 KEURO**.

6.3 Délais de paiement fournisseurs

Conformément à l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le solde des dettes fournisseurs d'ECT Industries à la clôture de l'exercice social 2009 se décompose de la façon suivante :

Echéance	Dettes fournisseurs (en K€)
Païement à moins de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois	1895
Païement à plus de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois	190

Parmi les 190 K€ de dettes fournisseurs payées à plus de 60 jours date de facture ou 45 jours fin de mois:

- 98 K€ correspondent à des facturations de fournisseurs étrangers ;
- 14 K€ correspondent à des dettes payées après réception des avoirs par le fournisseur;
- 17 K€ correspondent à des factures ayant fait l'objet de litiges.

6.4 Tableau des filiales et des participations au 31/12/2009

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Filiales et participations <i>En euros sauf mention expresse</i>	Désignation Filiales	Capital	Capitaux propres autres capital	Quote-part de capital détenue (en%)	Valeur comparable titres détenus		Prêt et avances consentis à la société et non remboursés	Montant des cautions et avances données par la société	Chiffre d'affaires hors taxes dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu):</i>	BAYO	150 000	-366 623	100%	150 000	150 000	515 474	-	3 037 395	-42 276	-

La société détient également 10% des titres composant le capital social de la société américaine Airborne Analytics. En l'absence d'influence notable, la société Airborne Analytics n'est pas consolidée dans les comptes de la société ECT Industries.

6.5 Tableau des résultats des exercices précédents

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions statutaires, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos de la Société.

6.6 Communication des charges somptuaires et des frais généraux excessifs ou ne figurant par sur le relevé spécial

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le montant des dépenses non déductibles en vertu de l'article 39-4 du CGI exposées au cours de l'exercice s'élève à 19.258 euros, soit un supplément d'impôt de 6.419 euros.

Des jetons de présence sont distribués aux administrateurs pour un montant de 20.000 euros.

6.7 Dividendes versés et avoir fiscal au cours des trois derniers exercices

Le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant a été le suivant :

EXERCICE	DIVIDENDE NET GLOBAL
31 décembre 2006	180.231,68 euros
31 décembre 2007	202.761,00 euros
31 décembre 2008	235.919,20 euros

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2005, les dividendes versés ont été soumis à la réfaction de 40 % pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France (article 158-3-2° du Code Général des Impôts).

7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ECT INDUSTRIES

7.1 Composition du capital au 31 décembre 2009

Le capital social de la Société est de **1. 843.873,80 euros** réparti sur 1.189.596 actions de 1.55 euros de nominal dont 31.858 actions d'autocontrôle.

7.2 Structure de l'actionariat au 31 décembre 2009

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société.

Au 31 décembre 2009, les actionnaires ayant un nombre significatif d'actions sont les suivants :

Nom	Quantité		Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Nombre de voix	Part vote
	totale	Part action				
ALTO INVEST	137 832	11,59%	137 832	0	137 832	8,13%
DE LA TRIBOUILLE	122 253	10,28%	0	122 253	244 506	14,42%
MAILLARD	92 648	7,79%	52 648	40 000	132 648	7,82%
BARBIER DE CHALAIS	82 091	6,90%	1 700	80 391	162 482	9,58%
BLUEBIRD VENTURE	75 000	6,30%	75 000	0	75 000	4,42%

Les sociétés suivantes ont déclaré avoir franchi les seuils réglementaires :

- **GESTYS**

- Franchissement à la hausse le 31 octobre 2009 avec nombre de titres : 123 067 soit 10,34%
- Franchissement à la baisse le 31 novembre 2009 avec nombre de titres : 103 097 soit 8,66%

- **ALTO Invest** au 4 mai 2009 (franchissement à la hausse)

- nombre de titres : 137 832 soit 11,59 %

7.3 Autocontrôle et participations croisées

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 14 janvier 2009 pour le rachat d'actions de la société dans la limite de 10% de son capital, la société a acquis :

- 10.000 actions de la société au prix de 4,80 euros le 21 janvier 2009 ;
- 20.000 actions de la société au prix de 9,30 euros le 24 novembre 2009 ;
- 1.858 actions propres au cours de l'exercice 2009 pour un prix moyen de 9,59 euros dans le cadre d'un contrat de liquidités.

7.4 Contrat de liquidités

Suite à l'autorisation de rachat de ses propres actions votée lors de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2009, la société ECT Industries s'est substituée, à compter du 30 juillet 2009, à Jean-Claude de la Tribouille, Michel Barbier de Chalais, CA Holding et Cogepar comme partie prenante dans le contrat de liquidité visant le titre ECT INDUSTRIES coté sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris.

Le contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Marchés Financiers et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers par décision du 1^{er} octobre 2008, est géré par PORTZAMPARC Société de Bourse. Ce contrat a été conclu pour une durée de un an, renouvelable par tacite reconduction. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 20.000 € ont été affectés au compte de liquidités.

Au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 858 titres ECT INDUSTRIES,
- 1.677,65 €.

Le cours de l'action ECT Industries s'établissait à 9,39 euros au 31 décembre 2009, en hausse de 62% par rapport au 31 décembre 2008.

7.5 État de la participation des salariés au capital de la Société

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 12 % du capital social de la société. La détention de ces actions ne s'effectue pas au travers d'un mécanisme de gestion collective.

8. RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Le bénéfice distribuable de l'exercice 2009 est composé comme suit:

Origines	En euros
Report à nouveau	3 718 889
Résultat de l'exercice	1 650 649
Total	5 369 538

Nous vous proposons d'affecter le résultat distribuable de l'exercice comme suit:

Affectation du résultat distribuable	En euros
Aux actionnaires au titre de dividende pour :	303 898
A la réserve légale pour:	4 030
Au compte "report à nouveau" pour :	5 061 610
Total	5 369 538

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,25 euros par action.

La somme de 4029,80 euros a été affectée à la réserve légale pour la porter à 10% du capital social, compte tenu de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2010⁵.

Le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte "report à nouveau".

Nous vous remercions d'adopter les résolutions soumises à votre approbation correspondant aux propositions formulées dans le présent rapport.

Nous vous remercions de votre soutien envers notre Société.

Le Conseil d'Administration

⁵ Cf. paragraphe 3.3

OBJET	2005	2006	2007	2008	2009
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE.					
a) Capital social	1 400 000	1 745 994	1 745 994	1 843 874	1 843 874
b) Nombre des actions ordinaires existantes	45 200	1 126 448	1 126 448	1 189 596	1 189 596
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer:					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription					
- Par attribution d'actions gratuites		63 648	63 648	28 997	28 997
9. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	12 578 773	13 848 893	15 485 258	17 915 953	21 549 492
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 906 564	2 494 069	1 947 372	2 632 713	3 349 376
c) Impôts sur Les bénéfices	245 547	97 195	185 608	155 404	114 117
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	152 709	78 652	202 198	213 219	279 387
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	753 303	1 224 268	934 280	1 266 247	1 650 649
f) Résultat distribué	135 600	180 232	202 761	235 919
10. RESULTATS PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	33.37	2.06	1.38	1.90	2.48
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	16.67	1.09	0.83	1.06	1.39
c) Dividende attribué à chaque action (net)	3	0.16	0.18	0.20	...
IV. PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	83	94	115	125	141
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	4 181 486	4 726 801	5 669 819	6 506 389	7 311 109
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

ECT INDUSTRIES

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Les délégations présentées dans le tableau ci-dessous ont été données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2009. Aucune autre délégation n'a été votée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ECT Industries

Nature de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale maximale)	Utilisation au cours de l'exercice écoulé
1) Délégation de compétence pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois à compter du 25 juin 2009	400 000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée
2) Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre au public ou par une offre visée au paragraphe II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier	26 mois à compter du 25 juin 2009	400 000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée

3) Délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou primes ou autres sommes dont la capitalisation serait permise	26 mois à compter du 25 juin 2009	400.000 euros. En tout état de cause, le montant de l'augmentation ne pourra être supérieur au montant global des sommes susceptibles d'être incorporées	Cette délégation n'a pas été utilisée
4) Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-1 et suivants du code du travail	26 mois à compter du 25 juin 2009	10 % du capital au moment de l'utilisation par le conseil d'administration	Cette délégation n'a pas été utilisée

(1) Ces plafonds ne se cumulent pas

(2) Ces plafonds ne se cumulent pas.

Il est précisé que :

- les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de commerce,
- pour chacune des délégations 1 et 2, le Conseil d'Administration est autorisé, en cas de demande excédentaire d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, à augmenter le nombre de titres émis dans les conditions et limites fixés par l'article D 155-4, sans que cette faculté ne permette de dépasser les plafonds globaux présentés ci-dessus.